



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jeudi 15 octobre 2026

Présidentielle 2027 - la Dynamique dévoile ses propositions : 15 mesures applicables en 100 jours pour faire de l'enfance une priorité

A 6 mois du premier tour de l'élection présidentielle, le constat est sans appel : en France comme à l'international, les droits des enfants reculent dans l'indifférence politique. Réunissant près de trente associations, fondations et ONG du secteur, la Dynamique pour les Droits des Enfants, soutenue par de nombreuses organisations, interpelle aujourd'hui l'ensemble des candidat-e-s à l'élection présidentielle et exige un engagement concret : sortir l'enfance des annonces de circonstance pour en faire, dès le premier jour du mandat, une priorité politique et budgétaire. La Dynamique dévoile les 15 mesures qu'elle juge prioritaires à mettre en œuvre dans les 100 premiers jours du mandat présidentiel.

Trente-sept ans après la ratification par la France de la Convention internationale des droits de l'enfant, la situation de nombreux enfants en France témoigne d'un écart persistant entre les engagements pris et leur mise en œuvre :

*** Violences intrafamiliales et sexuelles** : plus d'un enfant meurt tous les cinq jours sous les coups d'un parent ou d'un proche, et un enfant est victime d'inceste, de viol ou d'agression sexuelle toutes les trois minutes¹. 83 % des parents déclarent avoir eu recours à une violence éducative ordinaire au cours des douze derniers mois².

*** Sans-abrisme infantile** : en 2026, au moins 2 355 enfants — dont 514 de moins de trois ans — étaient sans solution d'hébergement à la veille de la rentrée scolaire. En 2025, 38 sont morts de la rue³.

*** Pauvreté croissante** : 1 enfant sur 5 vit sous le seuil de pauvreté en métropole, un taux qui grimpe à 60 % en Guyane et 80 % à Mayotte⁴.

*** Désengagement international** : l'Aide Publique au Développement française a chuté de 2,3 milliards d'euros en 2025 (-23 % selon l'OCDE) et encore de 800 millions d'euros en 2026⁵; son volet humanitaire s'est effondré de 41 % entre 2025 et 2026, alors que 473 millions d'enfants vivent aujourd'hui en zone de conflit⁶.

15 mesures d'urgence pour les 100 premiers jours

Dans ce contexte et alors que l'élection présidentielle approche à grands pas, la Dynamique pour les Droits des Enfants et ses membres, soutenue par de nombreuses autres organisations, appellent chaque candidat-e à faire de l'enfance et des droits des enfants une priorité budgétaire et politique et à s'engager, dès sa prise de fonction, sur 15 priorités concrètes, parmi lesquelles:

¹ Commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants (CIIVISE) — Suivi des préconisations de la CIIVISE, octobre 2024.

² Baromètre des Violences Éducatives Ordinaires, Ifop x Fondation pour l'Enfance, avril 2026.

³ Baromètre enfants à la rue, UNICEF France – Fédération des Acteurs de la Solidarité, août 2026.

⁴ UNICEF France, données sur la pauvreté des enfants en France (unicef.fr).

⁵ OCDE, données sur l'Aide Publique au Développement 2025

⁶ UNICEF, 2024.

- **Gouvernance** : créer un ministère de l'Enfance de plein exercice et un Conseil d'enfants et d'adolescent·es rattaché à Matignon.
- **Lutte contre les violences** : pérenniser un plan national ambitieux contre les violences faites aux enfants et déployer un plan dédié contre les cyberviolences.
- **Fin du sans-abrisme infantile** : ouvrir 10 000 places d'hébergement d'urgence supplémentaires et sortir du recours systématique aux nuitées hôtelières.
- **Refonte de la protection de l'enfance** : imposer des ratios d'encadrement, garantir l'exécution effective des décisions de justice, et réformer l'accueil des mineurs non accompagnés sur la base de la présomption de minorité, alors que la France a déjà été condamnée à quatre reprises par le Comité des droits de l'enfant de l'ONU sur ce point.
- **Education** : garantir une scolarisation effective pour chaque enfant sans exception.
- **Justice des mineurs** : augmenter significativement les moyens consacrés aux dispositifs de prévention et d'inclusion de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ).
- **Attractivité des métiers de l'enfance** : revaloriser durablement salaires et conditions de travail des professionnel·le·s.
- **Égalité d'accès** : généraliser la tarification sociale des cantines, mettre fin aux espaces « no kids » dans le tourisme, et aligner les standards des services publics ultramarins sur ceux de l'Hexagone.
- **Solidarité internationale** : rétablir une trajectoire ascendante de l'aide publique au développement et faire des droits de l'enfant l'axe central de la prochaine Conférence Nationale Humanitaire.

Le détail des 15 recommandations figure dans le document complet disponible sur site internet, à cette adresse : [Dynamique pour les Droits des Enfants - Juillet 2026 - avec banque de ressources](#)

Une conviction : les droits de l'enfant ne sont pas négociables

« L'enfance ne peut plus être une variable d'ajustement ou un sujet secondaire. Accorder une priorité absolue à l'enfance et aux droits de l'enfant n'est pas une option morale : c'est un devoir républicain, à enclencher dès le premier jour du quinquennat », déclare Florine Pruchon, Coordinatrice de la Dynamique pour les Droits des Enfants et Responsable du Pôle Plaidoyer de la Fondation Villages d'Enfance Ensemble.

Au-delà de ces 15 mesures d'urgence, le collectif appelle le ou la futur·e président·e de la République à engager une réforme structurelle et inscrite dans la durée de la politique de l'enfance, en lien avec tou·te·s les acteur·rice·s engagé·e·s dans le domaine, les enfants et les jeunes, qui soit à la hauteur des crises actuelles — sociales, climatiques et internationales. Il est urgent que la France, pays des droits humains, exerce un leadership renouvelé et résolu en faveur de la promotion, de la protection et de la réalisation des droits des enfants aux échelles européenne et internationale.

**

Contact Presse : Florine PRUCHON – Coordinatrice de la Dynamique pour les Droits des Enfants – Responsable du Pôle Plaidoyer de SOS Villages d'Enfants – fpruchon@fondationvee.org – 06 63 04 19 74
 Vanessa MARTIN - Responsable Plaidoyer Action Education – vanessa.martin@action-education – 06 30 19 42 89
 Estelle Flabat – UNICEF France – eflabat@unicef.fr – 06.50.34.64.77

Plus d'informations sur la Dynamique pour les Droits des Enfants : <https://www.dynamiqueenfants.org/>